

ABONNEMENT.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne : A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 NOVEMBRE 1886

LA PAIX AVEC ROME

Une grave nouvelle nous arrive de Rome : la paix religieuse, la plus large, la plus complète, va être définitivement établie, non point entre la France et le Vatican, mais entre l'empire d'Allemagne et le Souverain-Pontife. Pour satisfaire les revendications de Léon XIII et répondre ainsi au vœu de tous les catholiques allemands, M. de Bismarck, — tout en croisant les nouvelles puisées aux sources les plus sûres, — se déclare prêt à effacer jusqu'aux derniers vestiges des lois...

Ce n'est pas tout. Après avoir mis obstacle à ce que le Souverain-Pontife prît sous sa protection les chrétiens d'Orient ; après avoir obtenu de la paternelle bienveillance de Léon XIII que, par considération pour la France, aucun nonce ne fût envoyé à Pékin, M. de Freycinet s'est hautement félicité de ce qu'il a appelé sa victoire. Aussi bien que pour son intervention en Grèce, la victoire de M. de Freycinet est sur le point de se changer en une piteuse défaite. Ce que le Souverain-Pontife n'a pas accompli, les nations européennes sont sur le point de le faire. A l'instigation du gouvernement chinois, — inspiré par la chancellerie de Berlin, — la Belgique, l'Italie et l'Espagne ont annoncé déjà qu'elles allaient prendre directement en Chine la protection de leurs nationaux. Combien plus l'amour-propre et les intérêts français vont avoir à souffrir de cette décision internationale qu'ils n'auraient été froissés par l'établissement d'une nonciature dans l'Extrême-Orient ! Mais, la Démocratie est aveugle quand il s'agit d'assouvir sa passion antireligieuse. Pendant que la France poursuit avec plus de vigueur la guerre contre les catholiques et les chrétiens, l'Allemagne traite avec Rome et accorde au gouvernement pontifical tout ce qui lui est demandé. On dirait véritablement que les deux gouvernements agissent systématiquement en sens contraire. Comme on ne peut croire que M. de Bismarck soit devenu plus croyant, il y a lieu de penser qu'il trouve avantage à profiter, vis-à-vis des catholiques, de toutes les maladresses des révolutionnaires. Grâce à eux, le grand chancelier allemand deviendra sous peu le ministre le plus clérical de l'Europe. Ce ne sera certainement pas la moins profitable de ses évolutions politiques. VICTOR TADNAY.

Chronique générale.

LA RETRAITE DE M. BAIHAUT

On lit dans la France d'hier :

« La démission de M. Baihaut, ministre des travaux publics, peut être considérée comme définitive. M. Baihaut, qui n'avait pas assisté au conseil des ministres tenu samedi dernier, était également absent du conseil de ce matin et n'assistera plus désormais aux réunions ministérielles. »

« On sait que le ministre des travaux publics, dont la démission remonte au 6 septembre dernier, n'abandonne les affaires que pour des raisons de santé. »

« M. Baihaut a tenu, avant de partir, à faire adopter par la commission des chemins de fer le principe du projet du Métropolitain de Paris. »

« Le choix du successeur de M. Baihaut n'est pas encore arrêté. Il le sera vraisemblablement au conseil de cabinet qui aura lieu jeudi prochain. »

« Parmi les noms mis en avant, on parle de MM. Rouvier, Siegfried, Étienne, Cocher, Ricard, etc. »

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil à l'Élysée sous la présidence de M. Jules Grévy.

M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, a fait signer au Président de la République un décret portant promotion à la première classe de leur grade de MM. Molard, directeur du protocole, introducteur des ambassadeurs, de Ballois, ministre plénipotentiaire en Perse, de Coutouly, ministre plénipotentiaire à Bucharest, Barrère, ministre plénipotentiaire à Stockholm, d'Aunay, au Caire, et Francis Charmes, directeur politique au ministère des affaires étrangères.

M. Sarrien, ministre de l'intérieur, a soumis également à la signature de M. Jules Grévy un décret convoquant les conseils gé-

néraux le lundi 8 novembre prochain à l'effet de nommer les quatre membres qui devront faire partie du conseil départemental de l'instruction primaire.

Le général Boulanger, ministre de la guerre, a rendu compte d'une dépêche relative à une reconnaissance faite le 10 septembre dernier par trente-cinq tirailleurs tonkinois commandés par un officier et un sergent français. Ces troupes ont été attaquées par une bande nombreuse de rebelles. Sur les trente-cinq tirailleurs dont se composait la reconnaissance, dix-sept seulement ont pu échapper ; de fortes troupes françaises ont été envoyées à Phu-Nô pour atteindre les rebelles et les disperser.

M. Granet, ministre des postes et télégraphes, a été autorisé à déposer un projet de loi relative à l'acquisition d'un immeuble voisin de l'hôtel des postes et télégraphes, pour l'installation définitive de la direction générale des caisses d'épargne postales.

M. Baihaut, ministre des travaux publics, et M. Demôle, garde des sceaux, n'assistaient pas au conseil.

Un très court commentaire du Moniteur sur la donation de Chantilly.

Voici comment l'on peut définir la valeur exacte de la donation :

« 9.000 hectares représentant 21 millions ; les bâtiments, édifices, etc., représentant 8 à 10 millions. »

« Voilà pour la situation immobilière. »

« Quant à la valeur des collections, on peut dire qu'elle est inestimable ; quelques experts ont cependant parlé d'un chiffre de 15 à 20 millions. »

« Toutes les valeurs mobilières ou immobilières ont été cotées au plus bas prix. C'est donc, au minimum, une DONATION DE 45 MILLIONS qui a été faite par le duc d'Aumale à l'Institut de France. »

Monsieur le Comte de Paris, accompagné de son frère, M<sup>re</sup> le duc de Chartres, et de M<sup>re</sup> le duc d'Orléans, a quitté Sheen

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER Par Adolphe BELOT

Première Partie LE CAISSIER

J'allais rôder sur le boulevard et dans la rue Tailbout ; mais je n'osais pas monter et sonner à la porte de Léonce. D'abord, je craignais une rebuffade : il m'avait si gracieusement reçu la dernière fois !... — Puis, me disais-je, à quoi bon ? qu'apprendrais-je ? le désastre n'est-il pas évident, certain, ne saurais-je pas assez tôt mon sort ? Je voulais me ménager un reste d'espérance et d'illusion qui me fuyait. Un soir, comme je prolongeais cette sorte de faction, et que, abîmé dans de sombres pensées, j'allais et venais à pas lents sur le trottoir, je m'entendis tout à coup appeler ; je me retournai vivement : c'était Léonce. — Ah ! ça, qu'est-ce que tu fais là ? me dit-il ; tu venais me voir ? — Non. — Je conçois. Ma réception de l'autre jour n'était pas très engageante ; pardonne-moi : un homme harassé, qu'on éveille dans son premier sommeil, ne peut pas être aimable. — Il ne s'agit pas de la réception... — A la bonne heure ! tu es sans rancune. Mais qu'est-ce que tu as donc ?... ces yeux mornes... cette figure défaite... serais-tu malade ? — On le serait à moins. Et je m'étonne que, toi, tu paraisses si gai, si content... — Pourquoi veux-tu que je sois triste ?

— Comment ! tu ne sais donc pas ce qui se passe ? — Qu'est-ce qui se passe ? — Mais, malheureux, à quoi songes-tu ? Tu as perdu la tête ? — A quel propos ces compliments ? — Est-ce que nous n'avons pas joué à la baisse ? — Oui, eh bien ? — Eh bien ! lis les journaux, consulte les cours de la Bourse... — Il y a hausse, d'accord. Et cette hausse ne s'arrêtera pas là : elle continuera jusqu'au jour de la liquidation... Après ?... — Tu n'es pas épouvanté ?... — Pourquoi le serais-je ? — Mais tout est perdu, anéanti... pour moi du moins. Léonce haussa les épaules. — Mon cher Causson, dit-il, veux-tu me faire l'amitié de couper court à tes tremblements nerveux et à tes désolations qui sont du dernier ridicule. — Mais cette hausse ?... — Eh bien, quoi ? cette hausse, je la connais, parbleu ! Crois-tu m'apprendre une nouvelle ? — Tu as joué à la baisse ?... — D'abord, oui : mais me prends-tu pour un niais, et t'imagines-tu que j'aie attendu jusqu'à présent pour changer mes batteries ?

— Comment ! tu as changé... tu es à la hausse ?... — Pardieu ! — Ah ! mon cher ami !... La joie, l'émotion me suffoquaient. — Chut ! en voilà assez, fit Léonce. Viens me trouver, chez moi, vendredi matin, à huit heures : je t'attendrai ; d'ici là du calme, de l'impossibilité. — Oui, je te le promets ! — Adieu. Je suis pressé : on m'attend. Il s'éloigna. Je restai un moment immobile et délicieusement recueilli ; puis, je revins sur le boulevard, et je me promenai, la tête haute, triomphant, heureux. Je me faisais des reproches : Avais-je été sot ! Pourquoi, sur de vagues présomptions, m'être abandonné à ce désespoir ? Sans doute Léonce aurait bien dû, charitablement, m'avertir de ce revirement dans son opération ; mais à quoi bon ? quelle nécessité ? et n'était-ce pas plutôt à moi de lui continuer jusqu'à la liquidation cette confiance que j'avais placée en lui. J'avais bien souffert, à qui la faute ? Enfin ! je respirais ; je rentrais chez moi, bercé par les plus agréables pensées. Je n'étais plus altéré de carnage ; j'exaltais les bienfaits et les loisirs de la paix : n'était-ce pas monstrueux de se battre et de s'entr'égorgner ? Pouvait-on, pour de méchantes questions d'amour-





